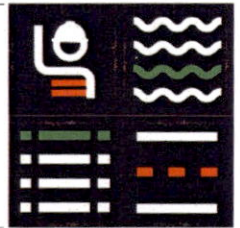


MANUTENTION & LOGISTIQUE

396 Quai de la Loire
BP 60817
62225 CALAIS CEDEX

+33 (0)3 21 97 67 68
contact@manlog.fr
www.manlog.fr



Recu en main proprio
le 24 mars 2022
D. SAGWARD

Monsieur le Président,

FIGARO JLD
46, rue de la Tannerie
62100 CALAIS

A CALAIS, le 23 mars 2022

Dans le cadre d'un projet de construction d'un entrepôt logistique porté par la société FIGARO JLD, prévu sur la ZAC de la Turquerie, à Marck (62730) et conformément à l'article D.181-15-2 du Code de l'Environnement, nous sollicitons votre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site à l'occasion de l'arrêt définitif des installations.

Le site occupera les parcelles cadastrées CI numérotées 52p, 53p, 110p, 112p, 114p, 116p, 118p, 298p et 307p sises à Marck.

Au Plan Local d'Urbanisme, le site est classé en zone 1AUe, spécifique à la ZAC de la Turquerie, qui est destinée à recevoir à court et moyen terme, une partie du développement économique du Calaisis.

Conformément à l'article R512-39-1 du Code de l'Environnement, nous nous engageons, dès l'arrêt de l'exploitation de notre site, à respecter les mesures suivantes afin d'en assurer sa mise en sécurité :

- Evacuation ou élimination des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- Interdiction ou limitation d'accès ;
- Suppression des risques d'incendie et d'explosion ;
- Surveillances des effets des installations sur l'environnement.

Nous nous assurerons ainsi de remettre en état le site dans un état tel qu'il ne s'y manifesterait aucun danger, dès l'arrêt définitif des installations, en vue d'un futur usage industriel.

Dans l'attente de votre avis et de vos éventuelles prescriptions supplémentaires en matière de remise en état du site, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Jean-Louis FOISSEY
Président de la SAS 6 F

AGIR LOCAL, PENSER GLOBAL

Siren : 789 334 976 R.C.S. Boulogne sur Mer • www.manlog.fr



FIGARO JLD
46, RUE DE LA Tannerie
62100 CALAIS

Reçu le
31 MARS 2022
M & L

M&L
396 QUAI DE LOIRE
62100 CALAIS

A l'att. de Monsieur le Président

A Calais, le 28 mars 2022

Monsieur le Président,

Dans le cadre d'un projet de construction d'un entrepôt logistique porté par la société FIGARO JLD, prévu sur la ZAC de la Turquerie, à Marck (62730) et conformément à l'article D.181-15-2 du Code de l'Environnement, vous avez sollicité notre avis sur les dispositions prévues pour l'état dans lequel devra être remis le site à l'occasion de l'arrêt définitif des installations.

Le site occupera les parcelles cadastrées CI numérotées 52p, 53p, 110p, 112p, 114p, 116p, 118p, 298p et 307p sises à Marck.

Ces dispositions nous conviennent et n'amènent aucune remarque complémentaire de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de notre considération distinguée.

David SAGNARD
Président

